



# Assistance aux personnes ayant un handicap 2

## 1. Contenu du cours et objectifs

Après le cours « Assistance aux personnes ayant un handicap 1 », les civilistes complètent et approfondissent dans le cours 2 leurs connaissances et leurs compétences en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leurs domaines d'affectation (par ex. domicile, travail, loisir, formation, transport).

L'objectif du cours est d'améliorer la capacité d'intervention des civilistes dans les situations d'accompagnement quotidiennes et difficiles et de leur permettre de réaliser leurs tâches sur le lieu d'affectation de manière compétente et responsable.

Les civilistes :

- connaissent les institutions et organisations qui accompagnent les personnes en situation de handicap.
- savent gérer de manière appropriée les agressions des clients.
- Peuvent guider les clients dans leur activités
- Sont conscients des particularités biographiques des personnes handicapées.
- savent gérer avec professionnalisme les besoins sexuels des clients dans leur domaine d'affectation.
- emploient correctement divers moyens auxiliaires de mobilité et de communication pour les personnes en situation de handicap visuel et/ou auditif.
- apportent leur contribution à un bon travail d'équipe.
- connaissent les droits des personnes en situation de handicap.
- réfléchissent sur leur propre style d'accompagnement et connaissent leurs forces et leurs domaines d'apprentissage dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Pendant la semaine de cours, les participants abordent les différents thèmes des cours en plénière, dans des travaux de groupes ou individuels. Des cours théoriques viennent compléter les séances d'échange et les exercices pratiques. Les participants mettent en pratique dans leur domaine d'affectation ce qu'ils ont appris et développent des stratégies d'action pour faire face aux exigences rencontrées dans l'accompagnement au quotidien.

## 2. Personnel enseignant

Tous les enseignants justifient d'une expérience pratique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Ils disposent d'une qualification dans le domaine de la formation pour adultes ainsi que d'une formation spécifique supérieure dans le domaine du travail social.

## 3. Offres complémentaires

Une bibliothèque est à disposition sur le lieu des cours. Tous les participants reçoivent un dossier de cours complet contenant des pistes de lecture complémentaires.

#### 4. Lieu et dates des cours

Les cours, dispensés en allemand, en français et en italien, ont lieu du lundi au vendredi au centre de formation CIVI au Lac Noir (FR). Les dates figurent sur le site internet du service civil ([www.zivi.admin.ch](http://www.zivi.admin.ch)).

- Le lundi matin et le vendredi après-midi, des bus spéciaux assurent la liaison directe entre le campus Lac Noir et la gare de Fribourg.
- Logement au centre de formation CIVI de Lac Noir. Les chambres seront assignées lors de l'enregistrement.
- L'enseignant ou l'enseignante vous donnera les informations concernant le déroulement du cours, ainsi que de plus amples informations sur le centre de formation le premier jour de cours.

#### 5. À prendre avec soi

- Pour les cours, vous avez besoin de **votre propre ordinateur portable et un chargeur**, ainsi que de **votre smartphone** ayant une application de lecture de QR codes.
- Les installations sportives du centre de formation sont à disposition pendant le temps libre. Il convient donc de prévoir des vêtements de sport.
- À l'intérieur du bâtiment d'habitation, vous devrez porter des pantoufles.
- Le centre de formation se situe à 1045 m. d'altitude. Prévoyez des vêtements adéquats.

#### Programme

Jour	Horaire	Contenus
<b>Lundi</b>	Arrivée jusqu'à 11h00	Enregistrement
	13h00	Présentation CIVI
	13h30 – 17h30	Institutions et organisations
	18h30 – 20h00	Comportements perturbateurs et agressifs
<b>Mardi</b>	8h00 – 17h00	Comportements perturbateurs et agressifs Méthodes de transmission des consignes de travail Temps d'apprentissage individualisé (TAI)
<b>Mercredi</b>	8h00 – 17h00	Biographie & principe de normalisation Sexualité et besoins sexuels Temps d'apprentissage individualisé (TAI)
<b>Jeudi</b>	8h00 – 17h00	Collaboration Travail d'équipe Droits des personnes en situation de handicap Témoignage d'une personne en situation de handicap
<b>Vendredi</b>	8h00 – 12h00	Moyens auxiliaires de communication et de mobilité pour les personnes avec un handicap visuel et/ou auditif Mon style d'accompagnement
	13h00 – 14h00	Évaluation de la semaine, fin des cours
	à partir de 14h15	Départ des bus